

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du  
Milieu Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102007  
« RIVIERE DU VANNETIN »

BILAN 2021 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Février 2022



Illustrations de couverture :

Vues du Vannetin (© FDAAPPMA 77)

# Sommaire

---

<b>1. PREAMBULE</b> .....	<b>1</b>
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.1.1. <i>L'animation</i> .....	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i> .....	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
<b>2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION</b> .....	<b>2</b>
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA.....	2
2.1.1. <i>Site Internet</i> .....	2
2.1.2. <i>Création d'outils de communication</i> .....	2
2.2. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION.....	2
2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS.....	2
2.4. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	2
2.5. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	3
2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE.....	3
<b>3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS</b> .....	<b>3</b>
3.1. PROJET ET TRAVAUX.....	3
3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS.....	3
<b>4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> .....	<b>3</b>
4.1. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES POPULATIONS DE MULETTE EPAISSE ( <i>UNIO CRASSUS</i> ).....	3
4.2. CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES.....	4
4.3. CAMPAGNE D'ANALYSE D'ADN ENVIRONNEMENTAL : ANALYSE POISSONS.....	4
<b>VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE</b> .....	<b>5</b>
4.4. PARTENARIATS.....	5
4.5. ENTRETIEN DES BERGES ET DU LIT DU VANNETIN – SMAGE DES 2 MORIN.....	5
<b>5. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES</b> .....	<b>5</b>
5.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES.....	5
5.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	5
5.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	5
5.4. ANIMATION DES MAEC.....	6
5.5. AUTRES CONTRATS.....	7
5.6. ANIMATION FONCIERE.....	7
<b>6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>7</b>

6.1.	ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .....	7
6.1.1.	<i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i> .....	7
6.1.2.	<i>Animation de groupes de travail</i> .....	7
6.1.3.	<i>Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat</i> .....	7
6.2.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	7
7.	<b>COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB</b> .....	7
8.	<b>SYNTHESE</b> .....	8

## Liste des figures

---

Figure 1 : Territoire PAEC Brie Est porté par la CA77 (Source : CA77) .....	6
Figure 2 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2021 .....	8

# 1. PREAMBULE

## 1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102007 « Rivière du Vannetin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation depuis le 17/04/2014.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2013 et l'animation du site a débuté le 1er janvier 2014.

### 1.1.1. L'animation

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » pour la **période 2018/2021**.

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission. Elle assure l'animation du site depuis 2014.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

### 1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence de trois espèces d'intérêt communautaire :

- le chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).
- la mulette épaisse (*Unio crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Afin de préserver ces espèces, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

1. Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
2. Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
3. Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
4. Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
5. Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
6. Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : la Mulette épaisse (*Unio crassus*),
7. Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière,
8. Restaurer la qualité de l'eau,
9. Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire,
10. Maintenir et développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles,
11. Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

## **1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE**

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

## **2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**

### **2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA**

#### **2.1.1. Site Internet**

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2020 lorsque cela a été nécessaire.

#### **2.1.2. Création d'outils de communication**

Une nouvelle plaquette de présentation du site Natura 2000 a été créée en début d'année. Cette plaquette à destination du grand public a été transmise à toutes les personnes rencontrées en 2021 ainsi qu'aux élèves ayant bénéficié d'une animation en classe.

Un nouvel Infosite a également été créé et diffusé en début d'année. Il s'agit du troisième numéro de ce bulletin d'information. Il présente les actions réalisées sur le site Natura 2000 en 2020 et il consacre une page à un sujet en particulier. Pour ce numéro, il s'agit du suivi de la mulette épaisse sur le Vannetin et de l'utilisation de l'ADN environnemental.

### **2.2. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION**

Une réunion d'information destinée aux élus du site Natura 2000 a été organisée en mai 2021. Cette réunion sur le terrain avait pour objectif d'impliquer les élus dans la vie du site Natura 2000 et de les sensibiliser sur l'état de la rivière du Vannetin. 5 communes sur les 7 communes faisant partie du site Natura 2000 étaient présentes à cette visite de terrain. M. DE VESTELE, président du COPIL était également présent ainsi que la DDT et la DRIEAT. La réunion s'articulait en trois points d'arrêt stratégique pour voir l'évolution de l'aspect de la rivière du Vannetin de l'amont vers l'aval.

L'animation a eu un franc succès auprès des élus présents. Des rencontres pourront être organisées en 2022 pour essayer de mettre en place des projets sur le site.

### **2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS**

En 2021, il n'y a pas eu de manifestation organisée.

### **2.4. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES**

Une animation a eu lieu le 25 juin 2021 à l'école de Chartronges pour une classe de 28 élèves de CM1-CM2.

L'animation s'articule en deux parties : une présentation théorique en classe le matin sur le fonctionnement des rivières, l'anatomie des poissons et le programme Natura 2000 et une animation sur le terrain l'après-midi pour apprendre à reconnaître les invertébrés aquatiques qui peuplent la rivière proche de l'école.

L'enseignante et les élèves étaient ravis de cette journée, ils sont chacun repartis avec une plaquette de présentation du site ainsi qu'un livret pédagogique sur les poissons de rivière.

## **2.5. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE**

Tout au long de l'année, nous répondons aux questions des élus, riverains et usagers du site.

## **2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE**

Nous avons assisté à la rencontre nationale des élus Natura 2000 en novembre 2021.

# **3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS**

## **3.1. PROJET ET TRAVAUX**

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin de suivre les projets nécessitant une évaluation des incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

Les projets / travaux suivants ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 :

- Projet de lotissement en bord de Vannetin à Choisy en Brie au Clos Vannetin,
- Championnat de motocross à proximité du site
- DIG d'entretien du Grand Morin et de ses affluents.

## **3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS**

Lors de ses visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000, l'OFB, la DDT et la DRIEE sont systématiquement informés.

# **4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

Trois actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Rédaction d'un rapport faisant état des connaissances sur les populations de mulette épaisse (*Unio crassus*).
- Campagne de pêches électriques pour évaluer les populations des espèces piscicoles communautaires,
- Campagne d'analyse d'ADN environnemental : analyses poissons.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2021 des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2022). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivière du Vannetin ».

## **4.1. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES POPULATIONS DE MULETTE EPAISSE (*UNIO CRASSUS*)**

En début d'année 2021, un rapport faisant l'état des connaissances sur les populations de mulette épaisse sur les sites Natura 2000 rivière de Seine-et-Marne a été réalisé. Ce rapport est disponible sur demande auprès de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

## 4.2. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163), lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire a été réalisé sur 2 stations :

- VANNE\_09 : Bois du Luxembourg à Choisy-en-Brie,
- VANNE\_03 : Le Poteau à Saint-Siméon.

Conclusions principales :

Les résultats des inventaires piscicoles ont révélé des différences importantes entre les peuplements observés et les peuplements attendus en théorie. Sur les deux stations inventoriées en 2021, le cortège piscicole est composé principalement d'espèces accompagnatrices de la truite qui sont le chabot, le vairon et la loche de rivière. La lamproie de Planer n'est présente que sur la station du Poteau, elle est absente de toutes les stations amont du Vannetin. Les espèces rhéophiles qui doivent en théorie faire partie du peuplement piscicole sont absentes. Il en est de même pour la truite fario, espèce pour laquelle un seul individu a été observé sur la station aval du Poteau et qui est absente des toutes les autres stations amont. La très faible représentation de ce prédateur entraîne un déséquilibre dans la répartition des espèces. En effet, sur la station du Poteau, le chabot est surreprésenté par rapport à ce qui est attendu en théorie. On observe la même chose pour le vairon sur la station du Bois du Luxembourg.

## 4.3. CAMPAGNE D'ANALYSE D'ADN ENVIRONNEMENTAL : ANALYSE POISSONS

Objectif : Amélioration des connaissances sur la répartition de la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) sur la rivière du Vannetin.

Description de la méthode de prélèvements :

La méthode de prélèvement consiste à filtrer l'eau de la rivière pendant 30 min maximum à l'aide d'une pompe électrique. Les particules contenues dans l'eau sont piégées dans le filtre et conservées dans une solution tampon avant d'être analysées. 2 répliques ont été réalisés pour chaque station.

L'ADN est ensuite extrait, amplifié puis séquencé par le laboratoire. L'identification taxonomique est après réalisée en comparant les séquences avec une base de références génétiques.

6 stations ont été échantillonnées lors de la campagne de prélèvement. Chaque station était espacée de 3 à 4 km pour couvrir l'ensemble du périmètre Natura 2000 de la rivière.

Conclusions principales :

L'analyse de l'ADN environnementale sur le Vannetin confirme les résultats obtenus lors des inventaires piscicoles par pêche électrique. En effet, les résultats de l'ADNe mettent en évidence la présence de la lamproie de Planer seulement sur la station aval qui a été prélevée à St Siméon. L'espèce est absente sur toutes les autres stations.

En ce qui concerne les autres espèces piscicoles présentes sur le Vannetin, l'ADNe met en évidence la présence des mêmes espèces qui ont été observées en pêche électrique au niveau des mêmes stations. Les résultats mettent également en avant l'impact des plans d'eau présent à Marolles-en-Brie qui influent sur le peuplement piscicole de la rivière. En effet, les prélèvements d'ADNe révèlent la présence de carpe, de brochet ou de truite arc-en-ciel, autant d'espèce qui ne devraient pas être retrouvées dans un cours d'eau de première catégorie mais qui proviennent très probablement du plan d'eau situé à proximité de la station de prélèvement.

## **VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE.**

### **4.4. PARTENARIATS**

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CG77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2021. Il s'agit notamment de la communauté de communes des 2 Morin, du SAGE des 2 Morin et du Syndicat intercommunal de la vallée du Haut Morin.

### **4.5. ENTRETIEN DES BERGES ET DU LIT DU VANNETIN – SMAGE DES 2 MORIN**

Visite de terrain avec un technicien du SMAGE afin de repérer les embâcles à retirer dans le cadre de leur programme d'entretien.

Les interventions pour retirer les embâcles repérés sont prévues pour le début de l'année 2022.

## **5. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES**

### **5.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES**

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

Nous exposons les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

### **5.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000**

Le propriétaire du Moulin de Mizande à St Siméon souhaite renouveler son adhésion à la charte N2000. Cela représente un engagement de 4,64 ha de parcelle comprise dans le périmètre du site du Vannetin.

Le dossier d'adhésion a été transmis à la DDT en octobre 2021.

### **5.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000**

A la suite des visites de terrains et des propositions de contrats réalisées en 2020, les propriétaires en rive gauche à Choisy-en-Brie se sont montrés favorables à la réalisation d'un contrat N2000 sur leur parcelle. Ce contrat consistera en la réalisation de travaux de restauration hydromorphologique de la rivière ainsi que la restauration d'une partie de la berge érodée.

Pour que l'ensemble de ces travaux puissent être effectués, les propriétaires en rive droite de la rivière ont été rencontrés avec une technicienne du SMAGE pour les associés au projet. Les propriétaires sont également favorables au projet. Afin de faire le dossier de demande de subvention, une convention a été signée entre les deux propriétaires pour que l'ensemble du projet soit géré par les propriétaires à l'initiative du contrat.

Trois entreprises ont été rencontrés sur place fin août 2021 afin d'établir un devis.

A la suite de cela, le dossier de présentation du contrat et la demande de subvention ont pu être complétés. Le dossier est passé en comité de sélection puis en comité régional de programmation fin septembre et début octobre 2021. Le projet a été validé et les travaux vont pouvoir débuter courant 2022.

## 5.4. ANIMATION DES MAEC

Depuis 2016, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

En effet, elle a déposé un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire « Brie Est » qui inclut le site Natura 2000. Ainsi, les MAEC seront proposées à l'échelle communale sur l'ensemble du site et plus seulement limitées aux parcelles bordant le cours d'eau.

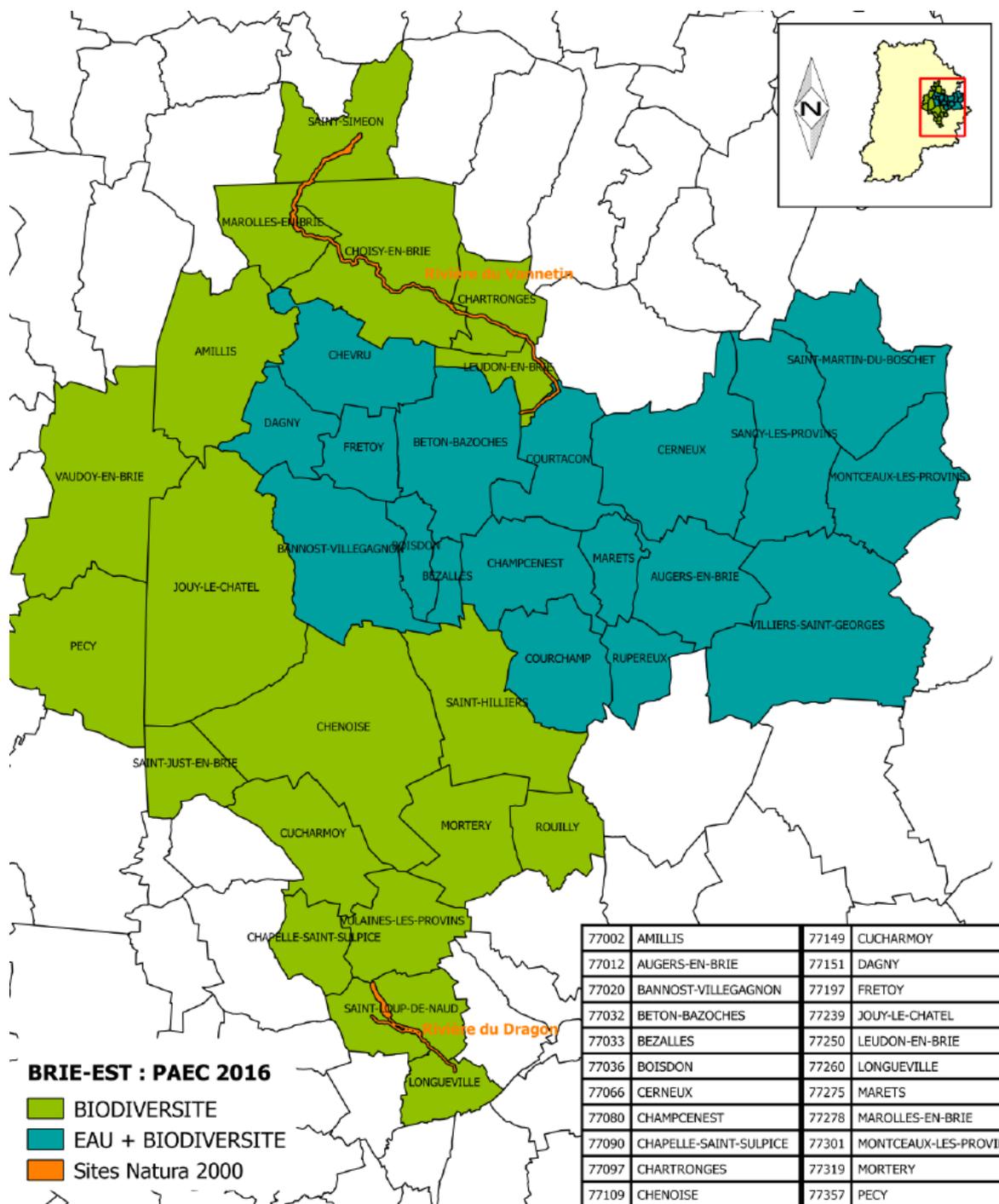


Figure 1 : Territoire PAEC Brie Est porté par la CA77 (Source : CA77)

## 5.5. AUTRES CONTRATS

Dix barrages font obstacles à la continuité écologique et impactent la qualité des habitats d'espèces d'intérêt communautaires sur 9,5 km. Huit d'entre eux n'ont pas d'usage connu.

L'enlèvement de ces 8 barrages permettrait la restauration de la rivière sur plus de 8 km en cumulé.

Une étude pour la suppression de ces seuils pourrait être portée par l'EPAGE du Grand Morin et financée à 90% dans le cadre du Contrat Eau et Climat passé avec l'agence de l'eau Seine-Normandie.

## 5.6. ANIMATION FONCIERE

Aucune animation foncière n'a encore été engagée. Néanmoins, si besoin est, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site sera un outil utile à ce type de travail ; d'autant plus que certains propriétaires nous ayant contacté, pourraient souhaiter vendre des terrains en bordure du Vannetin.

# 6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

## 6.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

### 6.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Un comité de pilotage s'est tenu en juin 2021 au siège de la Communauté de Communes des 2 Morin à la Ferté-Gaucher. La présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion sont disponibles sur la page internet du site Natura 2000 (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-vannetin/documents-a-telecharger>).

### 6.1.2. Animation de groupes de travail

L'animation de groupes de travail n'a pas été nécessaire en 2021.

### 6.1.3. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

## 6.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2021 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site.

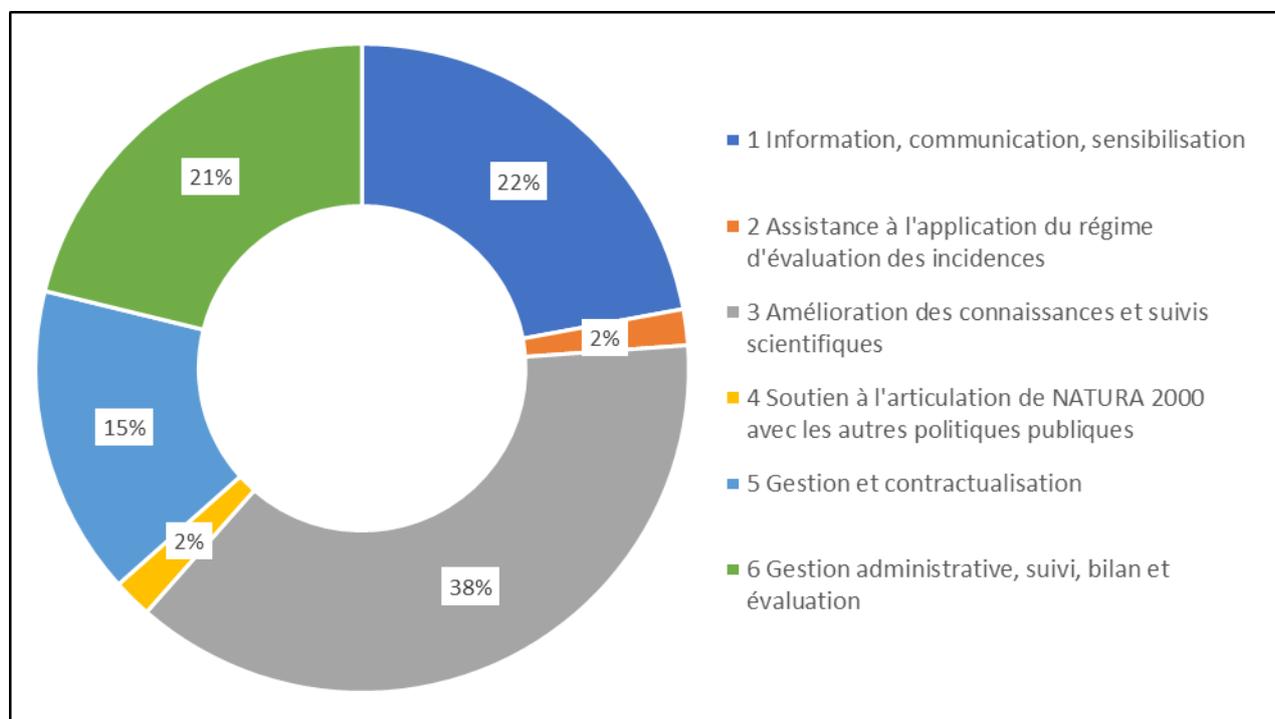
# 7. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Aucune mise à jour du DOCOB n'a été effectuée en 2021.

## 8. SYNTHÈSE

En 2021, le temps passé pour animer le site Natura 2000 a été de **44 jours**.

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :



**Figure 2 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2021**

En 2021, les activités principales de l'animatrice ont porté sur les suivis scientifiques ainsi que sur l'émergence d'un contrat Natura 2000 mais aussi sur la communication auprès des élus du site N2000.

Une part importante de l'animation a également été consacré à la gestion administrative, cela comprend notamment l'organisation du COPIL, des différents suivis scientifiques ainsi que la rédaction des différents bilans.